
L'Office fédéral des assurances sociales publie:

Lois cantonales sur les allocations familiales

Recueil du 1^{er} avril 1987

Cette collection est contenue dans un classeur à feuilles mobiles, pourvu d'un registre alphabétique. Elle donne un aperçu des régimes cantonaux d'allocations familiales avec indication des montants de prestations, ainsi que le texte intégral des prescriptions cantonales sur les allocations familiales.

Les révisions des dispositions légales sont l'objet de suppléments annuels qui sont livrés automatiquement à toutes les personnes en possession de cet ouvrage.

Bilingue allemand/français, n° de commande 318.801 df

Prix de l'édition complète (avec les suppléments 6 à 11): Fr. 93.—

Les suppléments 1–5 sont inclus dans l'édition de base.

Suppléments parus jusqu'à présent:

	N° de commande
– Supplément 6, état 1. 4. 88, Fr. 14.—	318.801.6 df
– Supplément 7, état 1. 4. 89, Fr. 12.—	318.801.7 df
– Supplément 8, état 1. 4. 90, Fr. 18.—	318.801.8 df
– Supplément 9, état 1. 7. 91, Fr. 22.—	318.801.9 df
– Supplément 10, état 1. 4. 92, Fr. 10.50	318.801.10 df
– Supplément 11, état 1. 4. 93, Fr. 27.—	318.801.11 df
– Supplément 12, état 1. 4. 94, Fr. 18.—	318.801.12 df

Les commandes doivent être passées par écrit à l'Office central fédéral des imprimés et du matériel, 3000 Berne.

Avis

In	Bundesblatt
Dans	Feuille fédérale
In	Foglio federale
Jahr	1994
Année	
Anno	
Band	3
Volume	
Volume	
Heft	39
Cahier	
Numero	
Geschäftsnummer	---
Numéro d'affaire	
Numero dell'oggetto	
Datum	04.10.1994
Date	
Data	
Seite	1596-1596
Page	
Pagina	
Ref. No	10 107 928

Das Dokument wurde durch das Schweizerische Bundesarchiv digitalisiert.

Le document a été digitalisé par les Archives Fédérales Suisses.

Il documento è stato digitalizzato dell'Archivio federale svizzero.